

Chers Collègues,

Le Département Formation de l'Institut syndical européen organise un atelier pédagogique intitulé "**Conception de la formation**". L'atelier se tiendra du 13 au 15 novembre 2018 à Bruxelles.

Cet atelier se concentrera principalement sur la pratique de la conception pédagogique d'un programme de formation européen.

L'accent sera mis sur les paramètres éducatifs du cycle de gestion de la formation : évaluation des besoins, conception, développement, mise en œuvre et évaluation.

#### Objectifs:

- Rappeler les différentes étapes d'un cycle de gestion de la formation ;
- Définir les objectifs d'apprentissage pour une unité d'apprentissage/session de formation ;
- Concevoir une unité d'apprentissage en gardant le contenu à l'esprit ;
- Adapter la conception de la formation aux résultats d'apprentissage et aux méthodes de formation en se basant sur les profils des participants ;
- Mettre en place des activités et techniques d'apprentissage actif qui peuvent être utiles dans le cadre de la formation des adultes ;
- Proposer des outils d'évaluation en tenant compte des niveaux d'évaluation du modèle de Kirkpatrick.

#### Langues de travail

L'anglais et le français

#### Programme

Le programme est inclus.

#### Lieu de la formation et logement

Hôtel Progress  
9 Rue du Progrès  
1210 Bruxelles  
Belgique  
Tel: 32 (0)2 205 17 00  
Email: info@progresshotel.be

#### Participants

Les participants aux stages ETT et les membres de syndicats chargés de dispenser la formation au sein de leur organisations.



## Arrivée et départ

Les participants sont attendus **dans l'après-midi** du lundi 12 novembre 2018.  
Un dîner sera organisé pour les participants à partir de 19.30 à l'hôtel.  
L'atelier se termine le jeudi 15 novembre à **15.30**. Veuillez en prendre compte pour organiser vos vols. (Pas de vols avant 18.00).

**Veillez attendre notre confirmation pour acheter vos billets d'avion.**

## Inscription des participants

Merci de remplir une copie du formulaire d'inscription ci-joint pour chaque participant et de les renvoyer au Secrétariat du Département formation de l'ETUI (**Carine Boon** [cboon@etui.org](mailto:cboon@etui.org)) avant le 12 octobre 2018.

## Paiement de l'inscription

Chaque organisation est invitée à payer une contribution monétaire directe à l'ETUI Formation pour chaque participant.

Les frais de participation varient en fonction du groupe dont émane votre pays. (Voir le tableau de la dernière page).

Les frais de participation à ce stage s'élèvent à:

- Pour le groupe I: 180€ (3 jours @ 60€)
- Pour le groupe II: 72€ (3 jours @24€)
- Pour le groupe III: 45€ (3 jours @15€)

Une facture sera envoyée à l'organisation à la confirmation de l'inscription. Nous vous invitons à payer cette facture avant le début du stage.

Il est **essentiel** d'indiquer sur votre ordre de paiement le numéro de la facture et le numéro de référence du client.

**Veillez noter qu'en cas d'annulation de la participation 5 jours ouvrables avant le début du stage, aucun remboursement ne sera accordé (le montant total – 180€/72€/45€ - sera facturé) et les dépenses encourues pour la réservation de l'hôtel ne seront pas remboursées par les organisations.**

## Remboursement des frais de déplacement et de logement

Les frais de logement seront couverts par l'ETUI Formation pour les nuits des 12, 13 et 14 novembre 2018 (max. 3 nuits). Cela inclut tous les repas.

Les frais de déplacement sont couverts par l'ETUI Formation, uniquement pour les participants venant d'états membres de l'Union européenne, d'Albanie, de l'ARYM, de Serbie, du Monténégro et de Turquie.

Les dépenses doivent être réglées conformément aux règles de l'UE, ce qui signifie :

- L'itinéraire le plus court doit être choisi en utilisant le moyen de transport le plus raisonnable.
- Les billets de train seront remboursés sur la base d'un tarif aller-retour de première classe pour les trains réguliers et de 2e classe pour Eurostar, Thalys, TGV ou similaire.

- Les vols en classe affaires ne seront pas remboursés. Le voyage en avion n'est acceptable que pour les distances supérieures à 400 km, c'est-à-dire un vol aller-retour supérieur à 800 km. Les tarifs en classe économique seront utilisés en guise de référence pour l'analyse des frais de voyage en avion.
- Les déplacements en voiture seront remboursés sur la base d'un trajet de retour en train (billet de première classe pour les trains réguliers et de 2e classe pour Eurostar, Thalys, TGV ou similaire) ou sur la base d'un calcul de la distance à un taux de 0,25 € par km ou au coût du tarif aérien en classe économique.

**Veillez noter que les frais de taxi et autres dépenses telles que les frais de parking, de téléphone, de minibar, les nuits supplémentaires, les déjeuners supplémentaires, les dîners supplémentaires, les suppléments pour chambre double et l'éventuel supplément demi-pension/pension complète ne sont pas pris en charge par l'ETUI.**

#### **Informations supplémentaires**

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter le Secrétariat de l'ETUI Formation, Carine Boon [cboon@etui.org](mailto:cboon@etui.org).

Avec nos sincères salutations.

Vera dos Santos Costa  
Directeur  
ETUI Formation

Ci-joint : Formulaire d'inscription, programme

Groupe I: 100% des frais de participation ou 60€/jour

Allemagne
Andorre
Autriche
Belgique
Chypre
Danemark
Espagne
Finlande
France
Irlande
Islande*
Italie
Liechtenstein
Luxembourg
Malte
Monaco
Norvège*
Pays-Bas
Royaume-Uni
Saint Marin
Suède
Suisse*

Groupe II: 40% des frais de participation ou 24€/jour

Croatie
République tchèque
Estonie
Hongrie
Lettonie
Lituanie
Pologne
Portugal
République slovaque
Slovénie

Groupe III: 25% des frais de participation ou 15€/jour

Albanie
Bulgarie
ARYM
Grèce
Monténégro
Roumanie
Serbie
Turquie

\*Ces pays n'étant pas membres de l'UE doivent payer la totalité du coût des activités.